Die Oberbürgermeisterin

Stadt Köln

Informations pour les parents des élèves de l'école primaire

Französisch

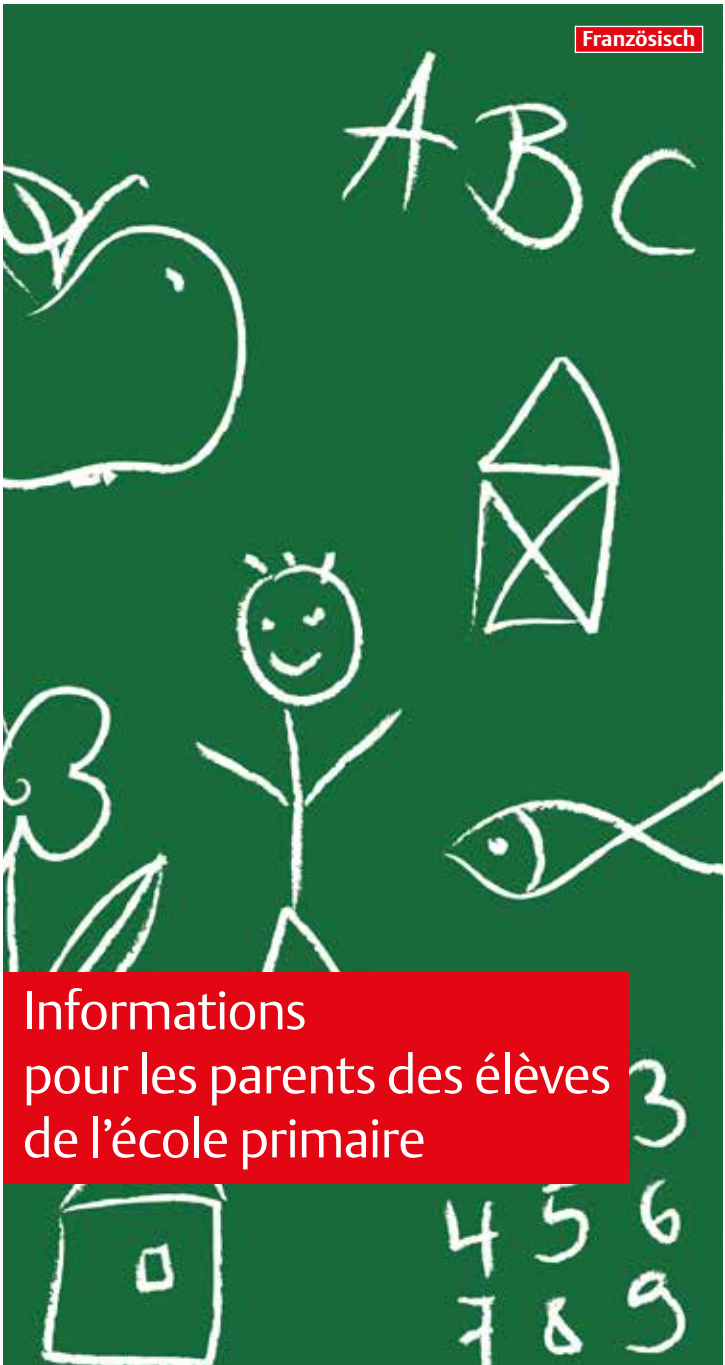


# Informations pour les parents des élèves de l'école primaire

**Informations pour les parents des élèves de l'école primaire**

**Chers parents,**
**chers responsables légaux,**

ce flyer vous informe sur le système scolaire et sur la période que votre enfant passera à l'école primaire.

Nous espérons que ces informations pourront répondre à quelques-unes de vos questions. Si certains points sont encore à éclaircir, n'hésitez pas à vous informer auprès des institutrices et instituteurs de votre enfant.

Kommunales Integrationszentrum Köln

## Scolarité obligatoire

La loi prescrit que tous les enfants doivent être scolarisés à l'âge de six ans et doivent aller à l'école au moins pendant dix ans. A six ans l'enfant rentre à l'école primaire, ensuite il passe à une école d'enseignement secondaire général. En général, l'enfant va pendant quatre ans à l'école primaire. Néanmoins, en fonction de la performance scolaire de l'enfant, l'école primaire peut durer également 3 ans ou 5 ans. Après l'école primaire chaque enfant doit fréquenter une école d'enseignement secondaire général pendant au moins six ans et il fréquentera ou le lycée ou une école professionnelle jusqu'à l'âge de 18 ans. L'école primaire et le lycée correspondent à une scolarité de 12 ou 13 ans.

## Inscription à l'école

L'école commence toujours en été. Tous les enfants ayant 6 ans jusqu'au 30 septembre de l'année de scolarisation doivent être inscrits à une école primaire jusqu'au 15 novembre de l'année précédant la scolarisation. Les parents d'enfants devant être scolarisés reçoivent des informations écrites concernant la procédure d'inscription par le « Amt für Schulentwicklung » (Agence pour le développement scolaire).

Les enfants ayant des problèmes de santé importants peuvent être scolarisés un an plus tard. Après l'examen fait par le médecin scolaire, la direction de l'école prendra la décision d'un éventuel ajournement.

## Ce que vous devriez savoir de plus lors de l'inscription à l'école primaire:

### | École primaire interconfessionnelle)

Dans les écoles primaires interconfessionnelles les enfants de religions différentes sont enseignés et éduqués ensembles. Seulement les cours d'instruction religieuse sont donnés séparément.

### | École primaire confessionnelle

Dans les écoles primaires confessionnelles, les enfants sont enseignés et éduqués sur la base d'une doctrine religieuse, par exemple la protestante ou la catholique.

### | École privée reconnue par l'État et école supplémentaire

Les écoles privées reconnues par l'État ne sont pas gérées par l'État, mais financées en majorité par les moyens publiques. Les écoles supplémentaires sont financées par des moyens privés, comme par exemple les frais de scolarités que les parents doivent payer, ainsi que par des dons. En Allemagne, la majorité des écoles sont des écoles publiques, c'est à dire des écoles publiques et des écoles subventionnées par l'Etat.

### | École à plein temps

Dans les écoles à plein temps les enfants vont à l'école en général de 08.00 heures à 16.00 heures. Le matin il y a classe et l'après-midi les élèves ont la possibilité de se faire aider pour leurs devoirs ou bien de suivre des programmes d'apprentissage et de soutien ou encore de participer à des groupes de travail. L'inscription à l'école ouverte toute la journée (Offene Ganztagschule) est possible jusqu'au début de l'année scolaire.

| Enseignement et apprentissage bilingue

Actuellement il existe à Cologne une école primaire avec une branche germano-française, une école primaire avec une branche germano-turque et trois écoles primaires avec branche germano-italienne.

| Alphabétisation coordonnée en langue turque (KOALA)

Dans actuellement onze écoles primaires les enfants d'origine turque apprennent l'alphabet turque en même temps que l'alphabet allemand. En plus, tous les enfants de la classe sont enseignés quelques heures par semaine en commun par un enseignant allemand et un enseignant turc.

| « Rucksack (sac à dos) à l'école primaire

»Rucksack » est un programme destiné à la formation des parents et au soutien linguistique des enfants dans leur langue maternelle. Il est actuellement pratiqué dans 10 écoles primaires de Cologne et devrait être étendu prochainement à d'autres écoles primaires.

| Education spécialisée

Les élèves ayant des handicaps ont besoin d'un très haut niveau de soutien scolaire individuel. Lorsque le niveau du handicap est tel qu'un besoin de soutien pédagogique spécialisé est constaté, les enfants peuvent être scolarisés dans des établissements scolaires d'enseignement en commun (Gemeinsames Lernen) ou dans des écoles spécialisées (Förderschulen. Une place doit toujours être proposée dans une école générale avec enseignement en commun (Gemeinsames Lernen) aux élèves qui ont besoin d'un soutien pédagogique spécialisé. Les parents peuvent toutefois encore choisir l'école spécialisée (Förderschule) pour leur enfant.

**Phase initiale scolaire**

Les deux premières classes de l'école primaire constituent la phase initiale scolaire. Elle dure jusqu'à l'entrée dans la troisième classe. Cette phase initiale peut durer un an, deux ans ou trois ans selon les performances et le développement de votre enfant.

**Professeur principal**

A l'école primaire le professeur principal est la personne la plus importante pour les élèves. Il donne la plupart des cours dans la classe et il est tous les jours présent dans la classe. Lorsqu'il y a des questions ou des problèmes, il est toujours le premier interlocuteur.

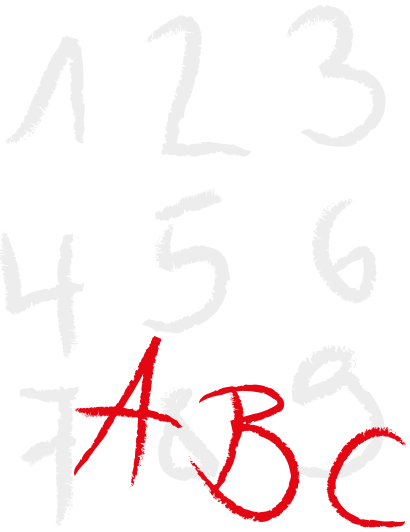

Matières d'enseignement

**Matières d'enseignement**
Allemand, disciplines d'éveil, mathématiques, cours de soutien, arts plastiques, musique, anglais, instruction religieuse et éducation physique, sont les matières que l'on trouve dans l'emploi du temps. Ce que vous devriez savoir également sur les différentes matières:

## | Cours de langue d'origine

(appelé autrefois cours de langue maternelle).
Il est important que votre enfant apprenne la langue parlée dans le pays d'origine de votre famille. Si vous désirez un cours de langue d'origine supplémentaire pour votre enfant, veuillez-vous adresser à la direction de l'école. Celle-ci pourra vous transmettre le lieu de cours le plus proche. Les cours de langue d'origine sont actuellement dispensés en 13 langues. Une bonne note en cours de langue d'origine pourra à l'ecole d'enseignement secondaire compenser une mauvaise note dans une langue étrangère. La participation à ces cours est non obligatoire.

## | Instruction religieuse

Dans la plupart des écoles, des cours de religion catholique et des cours de religion protestante sont proposés comme matières régulières. Dans les écoles confessionnelles (catholique ou protestante), la participation aux cours de religion est même obligatoire. Si vous souhaitez que votre enfant suive des cours d'instruction religieuse islamique, vous pouvez vous renseigner auprès de l'administration scolaire (Schulamt) sur les écoles proposant de tels cours. En plus il existe dans certaines écoles des cours sur l'islam en langue allemande en tant que matière à part entière.
Des cours d'instruction religieuse gréco-orthodoxe sont également donnés dans une école de Cologne dans le cadre de l'enseignement dans la langue du pays d'origine.

## | Rencontre avec les langues

Avec « rencontre avec les langues » il ne s'agit pas d'une matière à part entière mais d'une rencontre avec les langues dans différentes matières. Les langues qui sont intégrées d'une manière ludique dans les cours, sont choisies par les différentes écoles parmi les langues du monde.

## | Cours d'allemand

En cours d'allemand les élèves apprennent à lire et à écrire, d'abord en lettres d'imprimerie. C'est l'écriture que les enfants rencontrent partout dans leur environnement et qui leur facilite l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Plus tard les élèves développeront leur écriture personnelle en partant de l'écriture en lettre d'imprimerie. A part lire et écrire les capacités des enfants à communiquer seront améliorées. Ils apprennent par exemple à parler dans un groupe et à s'écouter les uns les autres

## | Cours d'anglais

L'anglais est une matière obligatoire à partir du deuxième semestre de la première classe. Les enfants qui suivent des cours de langues d'origine et des cours de soutien en allemand, ont, en règle générale, pas de problème à apprendre l'anglais en plus.

## | Cours de soutien

Les cours de soutien faisant partie intégrante de l'emploi du temps ont pour but de soutenir chaque enfant individuellement. De cette manière des retards dans le développement et des difficultés à apprendre devraient être évités dès l'origine. En même temps les écoles primaires veillent à ce que les bons élèves profitent également de cours qui leur permettent de développer d'avantage leurs capacités.

**Devoirs**
Les enfants devraient faire si possible leurs devoirs sans l'aide des parents. Ils apprennent ainsi à travailler de manière indépendante et à s'exercer ou bien à se préparer au cours.

**Excursions scolaires**
Des excursions avec la classe ou des voyages scolaires de plusieurs jours ont pour but que les enfants puissent se sentir en tant que groupe, dans un autre contexte que la salle de classe, partageant les mêmes objectifs et intérêts. L'apprentissage social est un thème central des excursions scolaires. De plus l'apprentissage lié aux matières étudiées en classe sous forme d'un projet peut être également un aspect d'une excursion scolaire.

**Livres scolaires, fournitures scolaires**
Les parents doivent payer une partie des frais pour les livres scolaires et les fournitures scolaires. Vous pouvez être exemptés de cette contribution si vous touchez le RMI (revenu minimum d'insertion - Sozialhilfe), dans le cadre de Hartz IV, de l'aide financière accordée aux demandeurs d'asile ou l'aide économique aux jeunes. Dans ce cas veuillez présenter une attestation actuelle et correspondante à votre situation à l'école.

**Compositions**
À l'école primaire les enfants sont peu à peu préparés à ce que leurs performances soient jugées. Ceci commence dans la première et la deuxième classe sous forme de courtes interrogations écrites, qui pourront être notées dès la deuxième classe. Dans la troisième et quatrième classe les compositions écrites se feront seulement dans les matières allemand et mathématique et seront notées.

**Bulletins scolaires**
On différencie les bulletins de notes aux bulletins descriptifs. Les bulletins descriptifs font un rapport écrit sur le développement, la performance, le comportement face au travail et le comportement social des enfants. Pendant la phase initiale scolaire les élèves reçoivent à la fin de chaque année scolaire des bulletins descriptifs.
Le bulletin permettant de passer dans la troisième classe ainsi que les bulletins de la troisième classe comportent une description sur le développement, la performance, le comportement face au travail, le comportement social et de plus des notes pour les différentes matières tout comme une note pour la manière de travailler et pour le comportement social. A partir de la quatrième classe les bulletins ne sont plus descriptifs mais comportent simplement des notes. Cependant, il est possible que les notes relatives au comportement face au travail et au comportement social soient accompagnées d'un petit texte descriptif.

**Contrôle du niveau des connaissances**
Au début de la troisième classe les enfants passent des tests en allemand et en mathématique. Les enseignants font eux-mêmes l'évaluation de ces tests. De cette manière ils se font une idée du niveau de chaque enfant en mathématique et en allemand. Ce contrôle du niveau des connaissances n'est pas noté et ne compte pas pour la recommandation faite par les enseignants lors du passage dans les écoles d'enseignement secondaire, cependant il est à la base des mesures de soutien individuelles.

## Recommandation concernant le passage dans les écoles d'enseignement secondaire

En Allemagne il existe différents types d'écoles d'enseignement secondaire: Hauptschule (école secondaire élémentaire), Realschule (collège : filière intermédiaire entre le lycée et la Hauptschule), Gymnasium (lycée) et la Gesamtschule (établissement d'enseignement secondaire regroupant les trois filières allemandes correspondant au premier et deuxième cycle français).

Les instituteurs et les institutrices de l'école primaire vous informent sur les différentes écoles d'enseignement secondaire et recommandent un type d'école d'enseignement secondaire pour votre enfant dans le bulletin de notes du premier semestre de la quatrième classe. Si vous désirez une autre forme d'école pour votre enfant, vous pouvez faire le choix vous-même.

## Règlement interne de l'école

Dès que beaucoup d'enfants et d'adultes sont voués à se côtoyer quotidiennement, certaines règles s'imposent afin d'assurer un climat scolaire calme et satisfaisant pour tous. Pour cette raison beaucoup d'écoles mettent en place un règlement interne spécifique qui a été voté par tous les partis concernés, à savoir les enseignants, les élèves et les parents d'élève.
Voici quelques extraits importants dont vous devez absolument être au courant.

### | Droits et devoirs

Chaque élève a droit à l'enseignement, à une information concernant son niveau actuel, à des entretiens d'orientation et de conseil, à la libre expression, à une carte d'identité scolaire et à être entendu en cas de litige. Les devoirs de l'élève consistent à assister aux cours de manière ponctuelle et régulière et de respecter le règlement intérieur de l'école.

### | Excuses

Si votre enfant ne peut se rendre à l'école en cas de maladie, vous devez immédiatement en avertir l'école. Dès que votre enfant pourra participer à nouveau aux cours, vous devrez informer l'école par écrit de la raison de son absence.

### | Dispense de cours

Dans certains cas bien fondés votre enfant peut être dispensé de participer aux cours pour une durée d'au plus deux jours par semestre. Juste avant et après les vacances scolaires il n'est pas possible d'obtenir une dispense de cours.

**Réunion de parents d'élève et journée de rencontre professeurs/parents**
Le professeur principal invite les parents au moins une fois par an à une réunion de parents d'élève. La participation à cette réunion permet aux parents de mieux connaître l'instituteur ou l'institutrice de leurs enfants et de poser des questions concernant les cours et la situation de la classe. Au moins une fois par semestre chaque école invite les parents à une journée de rencontre professeurs/parents lors de laquelle vous avez l'occasion de vous entretenir individuellement et sur une base de confiance avec les instituteurs et institutrices de votre enfant.

**Participation des parents d'élève**
Sie können als Eltern oder Erziehungsberechtigte bei der Entscheidung über schulische Angelegenheiten mitwirken, wenn Sie sich in folgenden Gremien engagieren:

| Conférence de classe
Les membres de la conférence de classe sont les professeurs qui enseignent dans la classe. Les représentants des parents d'élève - le président du conseil des parents d'élève (Klassenpflegschaftsvorsitzender) et son suppléant - participent régulièrement aux séances n'ayant droit qu'à une voix consultative.

| Conseil des parents d'élève au niveau de la classe
Les membres du conseil des parents sont les parents des élèves de la classe. Ils discutent sur tous les sujets concernant la classe. Les parents élisent le président et son suppléant qui défendront les intérêts de la classe dans le cadre de la conférence de classe et du conseil de l'école (Schulpflegschaft).

Tous les parents dont les enfants vont dans la même classe se rencontrent en règle générale une fois par semestre pour la réunion du conseil des parents afin de discuter de tous les sujets concernant la classe. Lors de la première séance de l'année scolaire ils élisent également leurs deux représentants. Ceux-ci défendent les intérêts de la classe au sein de l'école et participent avec une voix consultative aux conférences de classe.

| Conférence de l'école
Dans la conférence de l'école, le comité de participation le plus influent, les parents et les enseignants sont représentés. La conférence de l'école décide sur de nombreuses affaires concernant l'école. Par exemple la conférence de l'école décide à elle seule si les enfants de la première et deuxième classe pour les deux premières années auront cours ensemble ou bien si ils seront séparés selon leur année de naissance. Une telle décision est valable pour au moins quatre ans.

| Conseil de l'école
On y retrouve les parents élus au sein des conseils des parents. Ce conseil élie le représentant des parents d'élève pour la conférence de l'école et délibère sur les différents thèmes les concernant au niveau de l'école.

| Association de soutien
Dans beaucoup d'écoles les parents d'élève ont créé une association de soutien. Les membres de l'association paient des cotisations et ont droit de recevoir des dons. Cet argent permet de soutenir le travail investi par l'école à l'occasion de différents évènements comme les fêtes de l'école, les excursions, etc.

Impressum:

Stadt Köln

Die Oberbürgermeisterin

Kommunales Integrationszentrum
Kleine Sandkaul 5
50677 Köln

Telefon: 0221 22129292
Telefax: 0221 22129166
E-Mail: ki@stadt-koeln.de
Internet: www.ki-koeln.de

Gestaltung/Realisation:
Zebra Werbeagentur GmbH, Köln